Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 15 (1937)

Artikel: La tour et le château de l'Ile
Autor: Blondel, Louis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727805

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA TOUR ET LE CHÂTEAU DE L'ILE

Louis Blondel.

On a déjà beaucoup écrit au sujet de la tour de l'Ile, qualifiée de « Bastille » de l'indépendance genevoise, et cependant jamais il n'a paru une étude archéologique complète de cet édifice. Au lendemain de la votation référendaire du 18 décembre 1897 qui décidait sa conservation, elle fut réparée et surtout transformée. On lui accola un immeuble de style déplorable et même on dut la relever d'un étage pour qu'elle ne parût pas écrasée par les constructions voisines. Il aurait fallu que la ville acquière toute la tour et non seulement l'horloge, afin de conserver les salles intactes. Au lieu de cela, on a relié par des portes ces étages aux appartements voisins, fait disparaître d'anciennes ouvertures, recouvert les parois des cachots qui montraient des graffites intéressants et interdit au public tout accès dans ces salles historiques. Grâce aux plans de restauration remis au service du Vieux Genève par M. Edmond Fatio, architecte, nous pouvons donner ici une étude complète de la tour. Malgré tant de transformations, cet édifice est encore dans son ensemble le plus ancien témoin de notre histoire médiévale.

Nous avons, déjà en 1916, donné une étude du château de l'Ile et de son quartier, mais nous n'avions pas la documentation nécessaire pour décrire dans ses détails la construction de la tour [1].

* * *

La base quadrangulaire de cet édifice mesure 8 m. 70 sur 8 m. 65, mais les angles ne sont pas absolument droits. L'épaisseur des murs n'est pas semblable; elle est de 1 m. 90 sur les faces regardant Bel Air et l'ouest et de 1 m. 75 sur les autres faces. Ceci s'explique par le fait qu'on a renforcé les parties les plus exposées du côté de l'entrée et du pont qui, pendant tout le moyen âge, passait en aval de la tour. Au moment de sa

[1] L. Blondel, « Le château de l'Ile et son quartier », *Nos anciens et leurs œuvres*, 1916, p. 3 sq.

restauration la tour comptait en élévation une petite cave, un rez-de-chaussée et 4 étages. Le quatrième étage avait été fortement surélevé en 1682-1683 pour y placer une horloge.

La cave n'avait plus que 2 m. 20 de hauteur, certainement remblayée pour éviter les infiltrations du Rhône. Pendant les travaux de reconstruction des maisons voisines on a pu inspecter la tour jusqu'à ses fondations qui sont très profondes par rapport au niveau actuel de la place, plus de 4 m. 60. Ces fondations se composent de blocs de roche, dont plusieurs proviennent de monuments romains. Ceci ne nous étonne pas, car nous savons que l'évêque Aymon de Grandson, qui fit construire la tour, fut accusé d'avoir fait démolir d'anciens murs de la ville (probablement une partie de l'enceinte romaine), afin d'utiliser les matériaux pour cette construction. En dessous il y avait des pilotis. Le rez-de-chaussée, primitivement aveugle, avait déjà été fortement remanié [1]. On y accédait par des portes relativement modernes, entre autres par celle qui donnait sur la place et qui a été agrandie dans les dernières restaurations. Le premier étage par contre avait conservé son aspect ancien. On y voyait une petite porte *(a, fig. 1)* étroite ouvrant sur la face N.-O., une meurtrière *(b)* sur la face sud. Selon Mayor, elle aurait été remaniée au XVe siècle. L'ouverture sur la paroi regardant la rue de la Tour-de-l'Ile avait été en partie refaite. Le deuxième étage était de beaucoup le plus intéressant. On y voyait en *d (fig. 1* et *c, fig. 2)* une petite porte carrée, placée exactement au-dessus de la porte *a* du premier étage, une porte *c*, étroite, à plein cintre *(fig. 1 et 2)*, une très

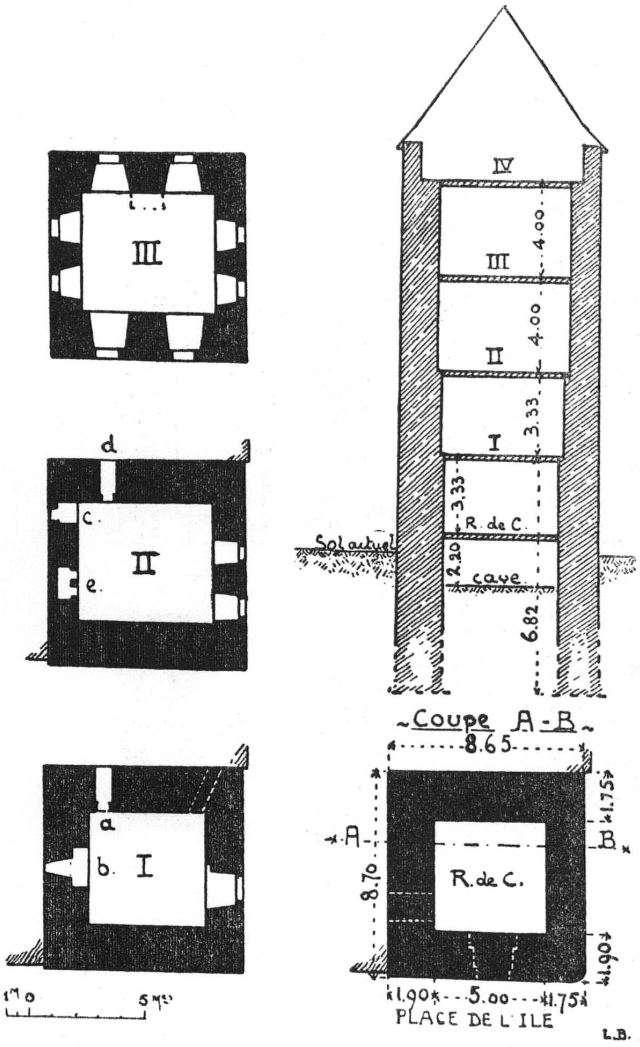

FIG. 1. — Plans des étages et coupe de la Tour de l'Ile.

[1] J. MAYOR donne une description archéologique dans *Indic. Antiquités Suisses*, t. 8, 1898, p. 100-102; *Bull. Soc. d'Hist. et d'Arch. Genève*, II, p. 84.

jolie armoire gothique *(e, fig. 1)* ménagée dans l'épaisseur de la muraille, pourvue de deux portes et d'une forte moulure se prolongeant à l'intérieur de l'armoire (profil en A, *fig. 2*). En face, deux fenêtres élargies.

Ces nombreuses portes avaient déjà intrigué J. Mayor et certainement elles sont dues à des transformations successives. La porte *c (fig. 1)* était la plus complète et la plus ancienne; on y voyait encore les gonds et une mortaise pour la barrière de sûreté. D'après les comptes des vidomnes on se rend compte qu'on accédait aux étages par l'extérieur, au moyen d'échelles et ponts-levis reposant sur le chemin de ronde du mur voisin. Il est probable que les deux portes carrées *a* et *d*, surtout *d*, ont été

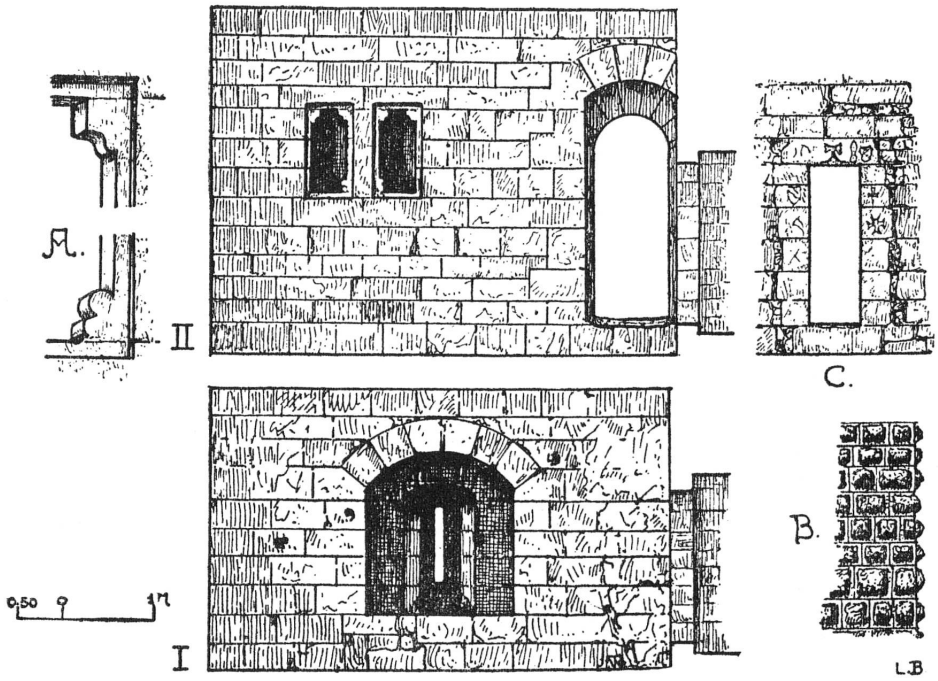

Fig. 2. — Tour de l'Ile; élévation des parois intérieures S.-O. et détails.

ouvertes postérieurement, car leur encadrement est mal relié au gros œuvre de la maçonnerie. Nous croyons aussi qu'elles ont pu servir comme couloir de latrines pour la garnison et les prisonniers. La porte *a* du premier étage n'était pas dangereuse pour la sécurité, car il ne faut pas oublier que le sol extérieur n'était pas celui de la place actuelle, mais que la cour du château devait se trouver au moins un mètre en dessous du niveau moderne. Ajoutons que ce deuxième étage était particulièrement intéressant à cause des nombreux graffites apposés par les prisonniers et les militaires contre les murs des cachots. Soit au premier, soit au second, les parois étaient constituées par des molasses bien appareillées, la taille de la pierre exécutée à grands coups avec un outil dentelé, comme on le voit, suivant la remarque de Mayor, dans les constructions du XIIIe siècle à Chillon. Nous donnons une vue des

parois sud-ouest de ces deux étages, qui permettront de se rendre compte du réel intérêt de ces salles *(fig. 2)*. Il n'est pas douteux que Philibert Berthelier n'ait été enfermé dans l'une ou l'autre salle, plus probablement dans celle du premier. Enfin le troisième étage possédait huit baies symétriques, deux sur chaque face, modifiées au cours des siècles. Contre la face du N.-O. on voyait les traces d'une cheminée. Le quatrième étage n'était primitivement qu'une terrasse pourvue de créneaux, recouverte par une toiture à quatre pans. Cette toiture est reconnaissable sur toutes les vieilles gravures antérieures à 1670 et sur un plan à vue de la même époque. Il fut surélevé, comme nous l'avons dit, vers 1680, pour y placer un clocheton et une horloge qui existent encore. Notre coupe indique la disposition ancienne avant les surélévations successives (coupe A-B, *fig. 1*). Comme nous l'avons vu, on accédait à cette tour par l'extérieur, au premier ou au second, par un pont en partie volant; les étages étaient reliés par des échelles maintes fois réparées, entre autres en 1353, où on les remplaça par des degrés en bois fixés à la muraille regardant le lac.

Une des particularités constructives de cette tour est due à son appareil extérieur en bossages *(fig. 2* B). Chaque pierre, la plupart des molasses, offrait un bossage saillant, en forme de pointe de diamant irrégulière, sur la marge duquel était le plus souvent tracé un signe, soit une étoile à cinq rais. L'angle N.-O., maintenant invisible, était particulièrement bien conservé. Cet appareil assez petit, surmontant les gros bossages en roche de la base, rappelle tout à fait les constructions de la fin du XIIe et le début du siècle suivant élevées par les Croisés en Orient [1].

La tour de l'Ile est un bon exemple de donjon du début du XIIIe siècle avec entrée extérieure aux étages supérieurs. Nous savons qu'elle devait être terminée en 1219. Elle est mentionnée sous la désignation de *munitio*, forteresse, dans le traité de Desingy et plus tard dans une enquête contre l'évêque Aymon de Grandson, vers 1227 [2]. Cette enquête indique avec précision que tout cet ouvrage a été édifié par ledit évêque. Or Aymon de Grandson n'est devenu évêque qu'en 1215. Il faut donc placer la construction du château de l'Ile entre 1215 et 1219.

Les dessins de prisonniers et militaires ou graffites si bien conservés au deuxième étage ont été recouverts dans les dernières restaurations; heureusement des moulages, déposés au Musée, en ont conservé les principaux motifs. M. W. Deonna en a reproduit quelques-uns dans son ouvrage sur les *Pierres sculptées de la Vieille Genève* [3]. La plupart doivent dater des XIVe et XVe siècles. Beaucoup n'étaient dessinés qu'au charbon. On sait qu'on n'a pas retrouvé trace du texte qui aurait été gravé par Philibert Berthelier, de caractère talismanique et non spécifiquement religieux, comme l'a prouvé M. Deonna [4].

* * *

[1] Voir C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. II.
[2] *Regeste genevois*, n°s 574 et 634.
[3] W. Deonna, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, n° 398.
[4] *Id.*, « L'inscription de Philibert Berthelier », *Rev. Histoire Suisse*, IV, 1924, p. 385 sq.

Mayor avait cru pouvoir déduire des travaux de restauration que la tour était isolée, parce qu'on n'avait retrouvé aucune construction ancienne annexe. Mais cette opinion est controuvée par les nombreux textes et principalement par les comptes très détaillés des vidomnes et des châtelains de Chillon. Le plan Billon indique encore, ainsi que d'autres plans des Archives d'Etat, le gros mur qui prolongeait la tour parallèlement au pont du côté de l'ouest. Si ce mur n'a pas été retrouvé intact au moment des démolitions, c'est qu'il avait été bouleversé en 1677, mais son tracé et la limite des propriétés n'ont pas été modifiés jusqu'en 1897. Quant au mur longeant la rue de la Tour-de-l'Ile, il ne date que du XVIIe siècle. En effet, après l'incendie des ponts en 1670, on apporta des modifications à tout ce quartier. Déjà en 1530 les syndics avaient, sans s'occuper des droits du duc de Savoie, fait démolir toute la partie du château regardant Saint-Gervais. Les pierres retirées avaient été utilisées pour les fortifications de Saint-Gervais [1]. En plus, des maisons s'étaient installées dans ces ruines. En 1671 on parle de démolir les taudis et masures qui sont derrière la tour, on décide de supprimer la partie qui avance sur la rue [2]. Ces discussions durent des années. Pour finir on reconstruit en retrait une nouvelle maison qui est abergée en 1681 à Jean Brochet puis à un nommé Bonnevie [3]. Dans son prolongement on avait construit le poids du blé [4]. C'est le rez-de-chaussée de l'immeuble Bonnevie avec voûtes supportées par des colonnes qui, démoli en 1897, ne datait que de la fin du XVIIe siècle et n'avait plus rien du château de l'Ile primitif. Heureusement le plan gravé par Diodati en 1670, à l'occasion de l'incendie des ponts du Rhône, nous donne avec exactitude l'ancien alignement de ce côté [5]. Ainsi nous pouvons avec assez de précision retrouver le tracé des murs joignant la tour. De plus, nous avons contrôlé ce plan avec les mesures mentionnées dans les constructions et réparations faites au moyen âge.

Notre *figure 3* donne le plan de ce grand quadrilatère qui joignait la tour. En somme, les murs est et ouest étaient parallèles. Cette position entre les deux îles et les deux bras du Rhône était extrêmement forte et judicieusement établie pour surveiller tout le trafic du pont. La tour n'était que le prolongement et la tête d'un grand enclos muré, défendu par des fossés et des digues en pierres sèches. Nous pouvons décrire dans leurs grandes lignes les dispositions de ces fortifications. Du pont du Rhône, après un pont-levis, on parvenait à une passerelle en planches qui longeait les murs de la tour, puis en contournant la tour, à la porte principale, défendue aussi par un petit pont-levis dans un angle rentrant du mur d'enceinte *(fig. 3, 1* et *fig. 4, 5)*. Cette porte donnait accès à la cour intérieure pourvue d'un

[1] *Reg. du Conseil*, t. XI, p. 429, 430, 452, 470.
[2] Archives d'Etat, R. C. 1671, fos. 46, 51, 65, 224 et années suiv.
[3] Archives d'Etat, Gr. Evêché 7, r. fo. 109.
[4] Archives d'Etat, Gr. Evêché 7, r. fo. 11vo.
[5] Plan dans V. Minutoli, *L'embrasement du pont du Rhône*, 1670.

puits. Le côté ouest était occupé par l'habitation qui s'appuyait au mur de clôture *(fig. 3, 4)*. Ce corps de logis comprenait au rez-de-chaussée des caves ou « cetours » et des écuries, au premier une grande salle *(aula)* pourvue d'un poêle, la chambre à coucher du châtelain et la chapelle. Un perron reliait ce premier à la cour. Une poterne s'ouvrait à côté *(fig. 3, 2)* ; elle permettait de se rendre directement sur le pont du Rhône. Contre la courtine nord s'appuyait un avant-toit *(fig. 3, 5)* qui protégeait les machines de siège. En plus de la grande tour, il y avait toute une série de tourelles en bois et matériaux légers qualifiées de muetes, échifes, guérites ou chaffauds, qui couronnaient les portes et les courtines *(fig. 3, 6)*. Quelques-unes de ces constructions servaient de latrines. La plus importante, dénommée tournelle, occupait l'angle 3. Les murs d'enceinte étaient accessibles au moyen d'escaliers en pierre, ils étaient pourvus de créneaux et recouverts de galeries en bois, hourds ou coursières. C'est par la coursière reliant l'habitation à la tour qu'on parvenait au premier ou au second étage de celle-ci. Il est aussi fait mention d'une poterne dans les murs regardant le lac. Elle devait sans doute permettre de se rendre facilement au grand fossé, défendu par des pilotis, qui servait de port pour les galères et bateaux venant du lac. Ajoutons que la grande tour n'est jamais qualifiée de donjon, qu'elle était pourvue d'une guérite en bois pour le guet. Tous les toits étaient recouverts par des bardeaux. Chaque année, surtout après les fortes bises, il fallait refaire les toitures ou les tourelles en bois, ce qui nécessitait un entretien considérable.

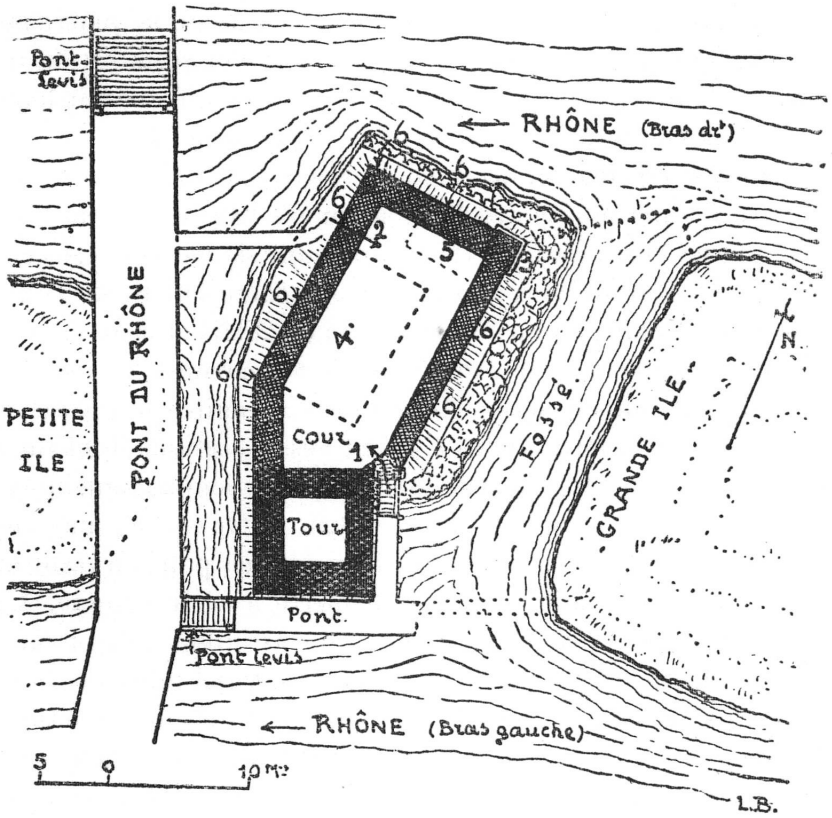

Fig. 3. — Plan d'ensemble de la tour et du château de l'Ile.

* * *

Pour bien faire comprendre l'importance de cette forteresse, il est nécessaire d'envisager l'ensemble des ouvrages de défense qui comprenaient aussi tout le pont du Rhône. Nous avons dit ailleurs ce qui concerne la construction du pont lui-même et sa disposition qui remonte à l'époque romaine [1]. Notre *figure 4* nous dispense de donner de longues explications. Quatre ponts-levis principaux coupaient le passage, le premier à l'entrée du pont à Saint-Gervais, le second sur le bras gauche du Rhône, près de l'Ile, le troisième à l'entrée de la passerelle menant au château, le quatrième à l'extrémité méridionale du pont devant la porte de la ville. On peut se rendre compte de la valeur militaire de défenses aussi complètes qui ont du reste fait leurs preuves au XIIIe siècle. Le château de l'Ile était bien la clef de Genève.

L'épreuve de cette forteresse eut lieu à l'occasion du siège de 1287. Le comte de Savoie Amédée chercha par la force à prendre le château de l'Ile qui était tenu pour le compte de l'évêché par les chanoines, partisans du comte de Genève. Ce siège fut particulièrement dur et long; il se prolongea au moins quatorze semaines. Toute la noblesse du pays de Vaud, du Valais, du pays de Gex, du Chablais et d'une partie du Genevois y participa. Non seulement le comte de Savoie en personne fit investir la place, garder les rives, mais il mit en action de nombreux engins de guerre et construire des ouvrages de siège. Edouard Mallet a décrit ces opérations dont on a les détails dans les comptes des vidomnes et de Chillon [2]. Il y a cependant quelques-unes de ses appréciations qui ne me semblent pas exactes. Il trouve les moyens militaires bien pauvres et les ressources des belligérants bien exiguës pour un résultat difficilement obtenu. C'est à mon avis mal juger de la guerre à cette époque. La position de l'Ile était extrêmement forte et les moyens employés furent au contraire très importants, soit comme effectif d'hommes, soit comme matériel mis en action. Ils sont conformes aux autres sièges de cette période et au point de vue monétaire correspondraient à des sommes très fortes. Le comte fit construire une « fiche » de 600 pieux dans le Rhône, soit une grande digue. Cette fiche devait certainement se trouver en amont du pont du Rhône de façon à pouvoir approcher du château du côté du lac, le pont ayant été rompu. De même il fit établir un *chaffaudum* et un *magnum corserium* qu'il fit garder de jour et de nuit. Ce chaffaud est une tour en bois et le *corserium* un grand radeau. Enfin, sous les ordres de l'ingénieur Acaria, des engins puissants furent disposés du côté de Saint-Gervais; c'étaient des balistes, des volants, espèces de catapultes destinées à lancer de gros projectiles, des boulets de pierre, soit sur le pont, soit sur le château. Nous venons de retrouver la base d'un de ces engins au Quai Turrettini et nous renvoyons le lecteur pour ce qui concerne sa description, à l'article contenu dans la chronique archéologique [3]. L'engin retrouvé

[1] L. Blondel, « Le pont romain de Genève », *Notes d'archéologie genevoise*, p. 102; *Genava*, XI, p. 29 sq.

[2] *Mém. et Doc. Soc. d'Hist. de Genève*, t. VIII, p. 114 sq., 234 sq. Nous avons repris toutes les copies de Mallet et de M. V. van Berchem faites d'après les originaux des archives de Turin.

[3] Voir page 53.

est placé en M de la *fig. 4.* Il fallut commander aussi 21300 carreaux d'arbalète. Ajoutons que d'importantes provisions et des boucliers furent déposés dans la *bastita* de Saint-Gervais. Mallet croyait à une tour en bois, mais cela n'aurait pas eu de sens de construire une tour uniquement pour des provisions; nous pensons que cette « bâtie » est le vieux bourg fortifié de Saint-Gervais, autour de l'église, tout proche des opérations et à l'abri des projectiles des belligérants. La forme quadrangulaire du Vieux Saint-Gervais est en effet semblable à une « bâtie » [1].

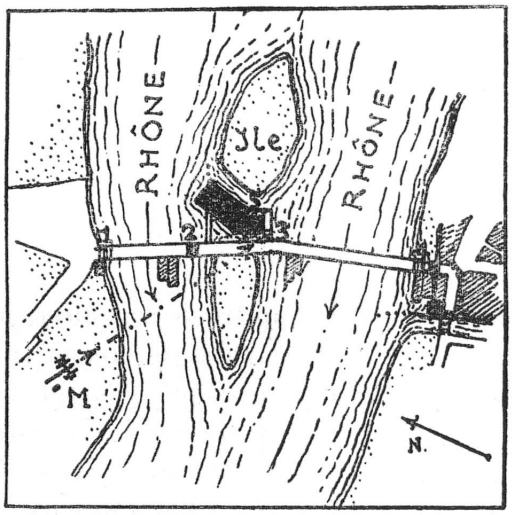

Fig. 4. — Pont du Rhône et château de l'Ile.

Les nombreux comptes de réparation du château, les années suivantes, montrent combien la forteresse avait souffert de ce siège. Par quelques détails on voit que la dernière attaque s'est faite du côté du lac, que les murs sur cette face s'étaient écroulés et que même il fallut réparer un trou dans la tour, trou dû au chat *(cathus)* soit bélier, qui avait commencé à miner la tour. Si nous nous sommes laissé entraîner à décrire ce siège, c'est uniquement pour démontrer la très grande valeur militaire de cette forteresse et sa résistance effective au puissant comte Amédée.

Le type du château de l'Ile relève des fortifications élevées comme tête de pont. Cependant des ouvrages semblables ne sont pas très nombreux. Le plus souvent ils commandaient l'entrée du passage plutôt que le milieu du fleuve ou de la rivière. Nous avons beaucoup d'exemples de châtelets ou de portes sur l'une des rives, mais très peu concernant l'utilisation d'une île. Le fort élevé par Richard Cœur de Lion en face des Andelys sur un îlot commandant le pont de la Seine en est un exemple. Plus près de nous et sur une plus petite échelle, le château de l'Ile à Annecy offre le même type. La Pfalz sur le Rhin n'est pas reliée à un pont et les ponts fortifiés comme celui de Cahors n'ont que des tours et pas de château proprement dit au centre de leur parcours. La forteresse élevée par un comte de Sens à Montereau, au coude du pont, entre la Seine et l'Yonne, rappelle le type de notre île.

La tour de l'Ile, malgré tant de transformations, reste cependant le symbole du passé de Genève; elle rappelle l'importance du passage du Rhône qui a été sa raison d'être, son contrôle et sa défense, qui ont déterminé toute sa politique.

[1] *Genava*, VI, p. 29.